

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: VILLE DE GRAVELINES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590273500012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DUNKERQUE

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GRAVELINES (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	72 205 499,89	1 670 164,31	A1	7 277 077,23
Investissement	12 818 792,17	770 027,71	A2	1 769 926,64
Fonctionnement	59 386 707,72	900 136,60	A3	5 507 150,59

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	5 532 970,70	III + IV	801 304,12	B1 -4 731 666,58
I	5 532 970,70	III	801 304,12	B2 -4 731 666,58
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	2 545 410,65
Investissement	-2 961 739,94
Fonctionnement	5 507 150,59

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.